

CAMPING LE MAT ***

22660 TREVOU TREGUIGNEC

Tél.: 02.96.23.71.52.

Fax : 02.96.23.79.25.

CONTRAT DE LOCATION

le : 2006

Mr.Mme.Melle : Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Tél. :

Je désire louer : * ___mobil-home, * ___chalet, * ___caravane

Composition de la famille

Nom	Prénom	Age

Date d'arrivée (entre 16.h et 20.h) :

Date de départ (avant 11.h) :

Nombre		Prix	Total
	Semaine	X	=
	Semaine	X	=
	Nuitée	X	=
		Acompte 25%	=
		Frais de dossier	10.00€
		Total acompte	=

Je reconnais avoir pris connaissance de vos conditions générales de location, les accepter, et m'engage à respecter le règlement intérieur.

Date : Signature :

Votre réservation ne sera définitive qu'à réception de l'acompte confirmant votre location.

Nous vous ferons parvenir un accusé réception.

En vous souhaitant de passer un excellent séjour dans notre camping.

A BIENTOT !!

CAMPING LE MAT ***

38. Rue de Trestel
22660 Trévou-Tréguignec
tél : 02.96.23.71.52.
fax: 02.96.23.79.25.

E-mail : camping-le-mat@wanadoo.fr

Site : www.campinglemat.com

CONDITIONS DE LOCATIONS, DE MOBIL HOME, ou DE CHALET, ou DE CARAVANE et DE RESERVATION D'EMPLACEMENT

Le contrat est nominatif, personnel, non cessible.

- La location en haute saison débute le samedi entre 15 h et 20 heures et se termine le samedi avant 11 heures.

En basse saison, les séjours sont possibles à la nuitée.

- La réservation sera effective qu'à réception de l'acompte de 25 % de la location plus frais de dossier de 10.00 € ou de 60.00 € pour un emplacement. Il doit nous parvenir dans les 10 jours qui suivent la réception de ce courrier, passé ce délai votre option sera considérée comme annulée.

- chalet et mobil home sont tout équipés, vaisselle, frigo, four micro-onde, cafetière électrique, salon de jardin et ont 2 chambres (1 avec 1 lit de 140 x 190, et 1 avec 2 lits de 80 x 190, + 1 lit superposé pour le chalet) couettes, couvertures et oreillers ou traversins fournis.

- le prix comprend, l'eau, l'électricité, le gaz et un seul véhicule par emplacement.
- Le solde de la location et la taxe de séjour seront réglés dès votre arrivée au camping.

Caution :

- Lors de l'arrivée au camping, une caution de 250.00 € devra être versée, elle ne constitue pas une limite de garantie. Elle vous sera restituée le jour du départ, ou dans les 7 jours, sous réserve de matériel manquant ou endommagé. Une assurance responsabilité civile est obligatoire.

- En fin de séjour, la location doit être restituée en parfait état de propreté à l'intérieure et aux abords immédiats, dans le cas contraire 60.00 € seront retenus.

Conditions d'annulation :

- Par courrier avec AR uniquement
- Plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, la totalité de l'acompte sera restituée, moins les frais de dossier.
- Moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée, 50 % de l'acompte, moins les frais de dossier.

Tout séjour interrompu, de fait du vacancier, ne donnera lieu à aucun remboursement.

Obligations :

- L'occupant s'engage à apporter : le linge de maison, draps, taies d'oreillers, serviettes et torchons, nécessaire à son séjour.

- Le locataire devra assurer lui-même l'entretien journalier et veiller à l'aération du bien loué (transpiration, condensation).

- Le mobil-home, le chalet ou la caravane font l'objet d'un inventaire, que le vacancier devra contrôler et signaler d'éventuelles anomalies.

- Les visiteurs sont autorisés sous la responsabilité de leurs hôtes, et après avoir payés la redevance.

- Pour les enfants, l'accès à la piscine et à l'aire de jeux est sous la responsabilité des parents.

- Les animaux doivent être tenus en laisse et avoir leur carnet de vaccination à jour, et en aucun cas, rester seul dans le logement ou sur l'emplacement. (Voir tarif CAMPING).

- Les occupants devront se conformer au règlement intérieur du camping.